

SCHWÉEDEDÈRFER

LE BAILLIAGE PALATIN DE CLÉEBOURG Les ducs de Pfalz-Zweibrücken possédaient dès 1504, les villages de Cléebourg, Rott, Steinseltz, Oberhoffen, Hunsbach, Ingolsheim et Hoffen, regroupés dans le bailliage de Cléebourg. S'y ajoutèrent : en 1604, Drachenbronn ; en 1612, Birlenbach et Keffenach.

LA PRINCIPAUTÉ DE CATHARINENBURG Johann Casimir racheta Birlenbach en 1618 à son frère et créa la « Principauté de Catharinenburg ».

Après le départ de Johann Casimir et Catharina Vasa pour la Suède, les administrateurs furent nommés par la couronne suédoise.

Le fils aîné Carl Gustav agrandit le domaine en 1650 par l'achat de la moitié du village de Schoenenbourg, de Keffenach et de domaines à Kutzenhausen, Memmelshoffen, Retschwiller et Lobsann.

LA PRINCIPAUTÉ, PROPRIÉTÉ PRIVÉE DU ROI DE SUÈDE La principauté de Catharinenburg devint possession privée du roi de Suède en 1654, à l'accession de Carl X Gustav au trône de Suède. Elle fut administrée jusqu'en 1670 par Adolf Johann, le 3^{ème} fils de Johann Casimir et Catharina, puis par des fonctionnaires suédois.

LE BAILLIAGE DE CLÉEBOURG, POSSESSION DU ROI DE SUÈDE Les villages du bailliage de Cléebourg –avec Bremmelbach, acquis en 1666- devinrent eux aussi possessions du roi de Suède en 1681, quand Carl XI, roi de Suède, hérita du duché de Zweibrücken. Un gouverneur suédois fut placé à la tête de l'administration, toutefois celui-ci ne put rien entreprendre puisque les domaines étaient occupés par les troupes de Louis XIV. Ce ne fut qu'en 1697, que Louis XIV reconnût le roi de Suède comme propriétaire légitime du bailliage de Cléebourg et de la principauté de Catharinenburg.

C'est de ce temps que viennent les surnoms locaux de « *Schwéededèrfer* », « *Schwéedebaure* » (villages suédois, paysans suédois).

RETOUR AUX DEUX-PONTS Les « Schwéededèrfer » du bailliage de Cléebourg repassèrent sous la domination des Pfalz-Zweibrücken à la mort de Carl XII en 1718. Ce fut Gustav Samuel Leopold qui hérita du duché de Zweibrücken.

USURPATION La principauté de Catharinenburg revint de droit à Ulrika-Eleonora, reine de Suède. Mais Gustav Samuel Leopold l'incorpora illégitimement au duché. Ulrika-Eleonora abandonnera ses prétentions en 1734.

La maison bipontine en prit la gestion jusqu'au passage définitif à l'administration française en 1787.

